

■ **Vigio création S.à r.l.**, à Couvet, création et design de bijoux, etc. (FOSC du 11.09.2001, p. 7075). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 813 CO et 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Vigio création S.à r.l. en liquidation**. Liquidateur: l'associé-gérant Vigesi Marcello, sans domicile connu, lequel continue à signer individuellement.
Journal no 3377 du 10.12.2002
(00774046 / CH-645.1.002.011-8)